

Centre Hospitalier Sud Essonne
Cérémonie des vœux 2018 – Jeudi 25 janvier 2018
Allocution de Monsieur Christophe Misse

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,
Madame la Maire de Dourdan, et Vice-présidente du Conseil de Surveillance,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Surveillance,
Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir sur le site de Dourdan du Centre Hospitalier Sud Essonne, et je vous remercie de votre présence à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

L'année 2018 nous permettra de poursuivre l'évolution, la transformation, la modernisation de notre hôpital, afin de le rendre toujours plus efficient, plus attractif et plus fort.

Ce début d'année a vu l'élection d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Louis-Jean MARCHINA. Une nouvelle Vice-présidente a également été désignée, Madame Maryvonne BOQUET, Maire de Dourdan.

Monsieur Franck MARLIN, Député-Maire honoraire d'Etampes, comme vous le savez, n'a pas souhaité en effet voir renouvelé son mandat de Président du Conseil de Surveillance du CHSE, notamment au vu des conséquences juridiques liées à la loi interdisant le cumul d'un mandat de parlementaire et d'une fonction exécutive locale. Il reste toutefois membre du Conseil de Surveillance, et sera naturellement très attentif au devenir de notre établissement.

Monsieur MARLIN s'est beaucoup investi durant ces dernières années au service de l'hôpital, d'abord en qualité de Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Etampes, puis de Président du Conseil de Surveillance du Centre hospitalier Sud Essonne (CHSE), issu de la fusion des hôpitaux de Dourdan et d'Etampes.

Je tiens à rendre hommage à son action au service de l'hôpital, à le remercier et à le saluer chaleureusement.

Comme je remercie Monsieur Louis-Jean MARCHINA, nouveau Président du Conseil de Surveillance, d'avoir établi d'emblée avec le directeur du CHSE des relations basées sur la confiance et sur un état d'esprit constructif.

Il vous appartiendra, Monsieur le Président, de garantir le bon fonctionnement de cette instance et d'assurer la représentation institutionnelle de notre établissement. Je suis très heureux de pouvoir travailler avec vous.



Ce moment des vœux me permet de saluer l'engagement dont la communauté professionnelle du CHSE fait preuve au quotidien pour assurer le fonctionnement du service public hospitalier, afin de garantir à tous un égal accès aux soins, et à des soins de qualité.

Je mesure le travail que tous les professionnels de l'hôpital accomplissent chaque jour, avec dévouement et en donnant le meilleur d'eux-mêmes, au service des patients, comme je mesure les difficultés et les contraintes qui pèsent sur les différents métiers de l'hôpital. Je suis reconnaissant de leurs efforts.

En m'adressant à tous les professionnels de l'hôpital, je veux ainsi leur exprimer ma confiance dans leurs compétences, et dans notre capacité à nous mobiliser collectivement pour nous permettre de relever les défis auxquels notre hôpital doit faire face. La réussite de notre hôpital dépend de l'engagement et du soutien de chacune et de chacun d'entre vous. Elle dépend aussi de la solidarité dont nous pourrions faire preuve.

Nous poursuivons notre œuvre avec détermination, mais nous bénéficions de l'aide d'un outil précieux : notre projet d'établissement 2015 – 2019.



L'année 2017 a constitué une année charnière dans la mise en œuvre de notre projet d'établissement.

L'année passée a notamment vu s'achever la négociation avec l'ARS d'Ile-de-France de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce contrat va permettre à l'établissement d'avoir les moyens de réaliser ses ambitions, et notamment son programme de grands travaux, qui mobilisera plus de 20 M€ sur les trois prochaines années. Dans ce cadre, l'aide de l'ARS nous est précieuse. Elle nous est acquise, et je remercie les équipes de l'ARS et de la Délégation Départementale de l'Essonne de leur appui.

L'année 2017 a également permis aux experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) d'évaluer nos pratiques professionnelles, notre politique d'amélioration continue de la qualité des soins et de la gestion des risques, et notre implication dans la démarche qualité.

En 2017, nous avons aussi poursuivi l'amélioration de la situation financière de notre hôpital, en réduisant notre déficit, par la mise en œuvre des grands axes de notre Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF).

Nous avons poursuivi par ailleurs notre ouverture en direction des professionnels de santé libéraux, en mettant en œuvre un plan d'action destiné à améliorer nos relations avec ces professionnels de terrain. En novembre dernier, l'hôpital a pris l'initiative d'organiser une deuxième soirée « ville-hôpital », qui a rassemblé de très nombreux médecins généralistes et spécialistes, ainsi que d'autres professionnels de santé libéraux. L'hôpital sera par ailleurs partie prenante du contrat local de santé qui sera conclu dans les prochains mois entre la ville d'Etampes et l'ARS d'Ile-de-France. Je tiens à saluer la présence aujourd'hui parmi nous de nombreux professionnels de santé libéraux.

De plus, en 2017, nous avons continué à construire une politique de coopération hospitalière ambitieuse dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Ile-de-France Sud », qui rassemble trois établissements (le CHSE, le CHSF et le CH d'Arpajon).

Notre politique de coopération avec les autres établissements ne se résume évidemment pas au GHT. Nous avons ainsi conclu au cours de l'année 2017 une convention-cadre de partenariat avec un établissement de santé de référence, l'Institut Mutualiste Montsouris de Paris.



Notre hôpital va donc de mieux en mieux. Notre communauté hospitalière est plus unie, plus sereine, comme l'élection du nouveau Président du Conseil de Surveillance l'a une nouvelle fois démontré. Nous avons retrouvé la confiance de nos partenaires, de nos usagers et des pouvoirs publics.

Pour autant, notre situation demeure fragile.

Nous devons donc évidemment poursuivre nos efforts en 2018 pour consolider ces résultats.



L'année 2018 verra la concrétisation de plusieurs des objectifs définis au sein de notre projet d'établissement 2015- 2019.

Cette année sera d'abord placée sous le signe des travaux, qui façonneront un nouveau visage au CHSE, et qui viendront donc renforcer significativement l'attractivité de notre hôpital, et améliorer les conditions de travail.

L'année 2018 nous permettra ainsi d'inaugurer les nouveaux locaux du laboratoire et de la crèche gérée par la société LUZE sur le site d'Etampes, puis de l'unité de Dialyse gérée par l'organisme NephroCare sur le site de Dourdan.

Cette année verra également le début des grands travaux de restructuration de l'accueil et des consultations, ainsi que du service de réanimation – surveillance continue, sur le site d'Etampes.

Le choix du cabinet de maîtrise d'œuvre pour l'opération de rénovation du bâtiment de soins gériatriques du Potelet sur le site de Dourdan, préalable au regroupement de l'ensemble des unités de soins de longue durée du CHSE, sera aussi effectué cette année.

Parallèlement, le Conseil départemental de l'Essonne devrait débiter les travaux de reconstruction de l'EHPAD « Jean-Sarran » à Dourdan également au cours de cette année.

Cette année devra aussi nous permettre de retrouver une dynamique en matière d'activité.

Notre activité détermine en effet nos recettes, dans le cadre du mode de financement actuel des établissements de santé (Tarification à l'activité – T2A). Nos recettes fixent le niveau possible de nos dépenses et permettent de financer nos investissements (et notamment nos travaux). Nos investissements renforcent notre attractivité.

Il nous faut absolument retrouver ce cercle vertueux afin de parvenir au retour à l'équilibre financier de notre établissement, la situation financière du CHSE demeurant encore trop fragile.

L'amélioration de notre performance financière est en effet nécessaire pour nous permettre de recouvrer des marges de manœuvre indispensables à la réalisation de notre programme d'investissement.

Pour parvenir à ce résultat, nous devons poursuivre la mise en œuvre de notre Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF), qui s'appuie essentiellement sur la progression de nos recettes, et qui a donc fait le pari de l'activité.

Nous devons tout faire pour poursuivre le redressement de notre activité, et pour améliorer la valorisation de cette activité, en accentuant nos efforts sur le codage des actes. Je le dis une fois encore : chaque acte non codé ou mal codé correspond à des moyens en moins, à de l'argent perdu, et nous impose de réaliser des économies supplémentaires, à due proportion.

Merci aux professionnels du CHSE de rester mobilisés pour améliorer notre activité, et pour optimiser le codage des actes.

Cette année verra également le développement des coopérations avec nos partenaires.

Tout d'abord avec nos partenaires du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Ile-de-France Sud » dans l'objectif de conforter, au sein des trois établissements hospitaliers composant le GHT, les soins de proximité, et de garantir le fonctionnement de filières de soins gradués, dans le respect de l'identité et de l'autonomie de chacun des établissements membres.

Les orientations du Projet Médical Partagé du GHT sont désormais mises en œuvre. Le GHT « Ile-de-France Sud » constitue un dispositif avancé de coopération, et en aucun cas un mécanisme d'intégration. Notre GHT est donc bien de nature « coopérative », et en aucun cas de nature « intégrative ».

Ensuite avec les professionnels de santé libéraux du territoire, afin d'améliorer la relation Ville - Hôpital et de nouer, avec les professionnels de ville, un nouveau partenariat basé sur une confiance réciproque et un respect mutuel.

Cette année nous permettra enfin de poursuivre résolument le développement de notre politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

La qualité et la sécurité des soins doivent être partout et en permanence assurées de manière optimale. Il est de notre devoir absolu d'y veiller.

L'année 2018 commence d'ailleurs avec une très bonne nouvelle : la Haute Autorité de Santé (HAS) a décidé, après une procédure longue, complexe et exigeante, de certifier notre établissement. Il s'agit d'une excellente nouvelle !



Je vous remercie de votre soutien pour relever tous ces défis de l'année 2018.

Je remercie en particulier l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance.

Je remercie les partenaires sociaux, qui veillent à ce que notre dialogue toujours exigeant permette d'améliorer la qualité de vie au travail.

Je salue l'investissement des membres de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), et je remercie tout particulièrement le Président de la CME, le Dr Jean-Charles LORENZO, pour son engagement au service de notre hôpital et de ses patients.

Je remercie, plus largement, tous les professionnels du Centre Hospitalier Sud Essonne, qui dessinent le futur de l'hôpital et veillent chaque jour à le rendre possible.

Je voudrais enfin adresser mes remerciements à l'équipe de direction, qui ne ménage pas ses efforts, et dont les fonctions sont souvent difficiles.

Vous pouvez compter sur ma détermination, comme je sais pouvoir compter sur vous tous, pour faire réussir notre hôpital.

Je vous remercie, et je vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe de direction, tous mes vœux de réussite, de bonheur et de santé pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Christophe MISSE